

## Mémoires du duc de Saint-Simon : Tome onzième

**Numéro d'inventaire** : 1977.07112.6

**Auteur(s)** : Louis de Rouvroy duc de Saint-Simon

**Type de document** : livre

**Éditeur** : Librairie Hachette et Cie

**Imprimeur** : Imprimerie Arnous de Rivière et Cie

**Période de création** : 3e quart 19e siècle

**Date de création** : 1874

**Inscriptions** :

- lieu d'édition inscrit : Paris : Boulevard Saint-Germain, 79
- lieu d'impression inscrit : Paris : Rue Racine, 26
- tampon : Lycée du Havre : Bibliothèque générale : Section Série : N°2254(faux-titre)
- étiquette : Librairie des écoles primaires Le Bocey : Hâvre(faux-titre)

**Matériau(x) et technique(s)** : papier

**Description** : Couv. papier, étiquette collée sur dos ("283"). Nombreux cahiers non coupés sur la partie supérieure.

**Mesures** : hauteur : 18,8 cm ; largeur : 12 cm

**Mots-clés** : Littérature française

**Utilisation / destination** : (Œuvre proposée dans une bibliothèque scolaire de lycée)

**Historique** : La couverture et la page de titre précise: "publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe" et "avec une notice de M. Sainte-Beuve".

**Autres descriptions** : Nombre de pages : 467 p.

Langue : français

Table des matières : Table des chapitres

MÉMOIRES  
DU DUC  
DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR  
MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS  
ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION  
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

—  
TOME ONZIÈME  
—

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>  
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—  
1874



MÉMOIRES  
DE SAINT-SIMON.

## CHAPITRE PREMIER.

M. du Maine, devenu prince du sang, me dit un mot du bonnet, que je laisse tomber. — M. du Maine, sans qu'on pût s'y attendre, s'offre sur l'affaire du bonnet, dont il n'étoit pas question, et à force d'art et d'avance, jette les ducs dans le danger du refus ou de l'acceptation; il répond du Roi, du premier président et du Parlement. — On accepte, et pourquoi, mais malgré soi, les offres du duc du Maine. — M. du Maine répond des princes du sang et de Madame la Princesse. — Merveilles du premier président aux ducs de Noailles et d'Aumont. — Le Roi parle le premier à d'Antin du bonnet; l'échappatoire préparée. — M. du Maine exige un court mémoire au Roi; précautions extrêmes sur ce mémoire. — M. le duc d'Orléans me donne sa parole positive, et Madame la Duchesse aux ducs de la Rochefoucauld, Villeroy et d'Antin, d'être en tout favorables aux ducs sur le bonnet, et la tiennent exactement et parfaitement. — Précédentes avances sur le bonnet à moi et à d'autres ducs<sup>1</sup> froidement reçues, et de plus en plus redoublées par le duc du Maine jusqu'à l'engagement forcé de l'affaire. — Premier président à Marly, tout changé, y reçoit la recommandation de M. le duc d'Orléans et le mémoire du Roi, qui lui parle favorablement. — Éclat du premier président sur le mémoire, contre parole et vérité, de propos délibéré; il fait longtemps le malade. — Premier président visité des ducs de Noailles et d'Antin, leur propose, en équivalent du bonnet, de suivre les présidents entrant et sortant de séance; divers points singulièrement discutés, sans que les deux ducs eussent compté de parler de quoi que ce fût au premier président, lesquels rejettent cette suite et tout équivalent du bonnet. — Inquiétude des présidents; personnage de Maisons, son extraction. — Ruse de Novion qui dévoue Maisons aux présidents. — Dîner engagé chez d'Antin, à Paris, avec le premier président; convives; le Roi y envoie les seigneurs de son service; s'en passe pour la

1. Les mots *sur le bonnet* sont répétés ici au manuscrit.



première fois de sa vie; est servi par Souvré, maître de la garde-robe, et cela se répète trois fois, les deux dernières sans repas; simples conférences; tout sans succès. — Premier président manque malhonnêtement au dîner; Maisons s'y trouve; sa conduite; se relie plus que jamais au duc et à la duchesse du Maine, dont il étoit mécontent.

Il y avoit grand nombre d'années que Messieurs du Parlement jouissoient paisiblement de leurs usurpations et de leurs entreprises sur les pairs, dont la foiblesse et l'incurie les laissoit en pleine tranquillité, sans que rien les eût réveillés à cet égard. Lorsque je fis mon compliment à M. du Maine sur son nouvel être de prince du sang, comme on l'a vu en son lieu, il me dit un mot du bonnet dans les protestations qu'il me fit sur les ducs, et personnelles. Je pris cela pour un enthousiasme d'un homme comblé au delà de toutes mesures, qui cherchoit à rabattre l'indignation des plus intéressés, et qui veut ramener à lui par des offres vagues et fausses. Je glissai donc fort légèrement, et j'étouffai une réponse vague dans l'entassement des compliments, en quoi je fus favorisé de l'heure, qui étoit pendant le souper du Roi, comme on l'a vu. J'ai différé exprès à mettre ici cette circonstance pour la rapprocher de l'affaire du bonnet. Je ne sais si, comme je le crus alors, ce propos me fut jeté dans l'esprit que je viens de marquer, ou si dès lors il avoit conçu la noirceur profonde qu'on va expliquer, lorsqu'il seroit parvenu à se faire prince du sang, et que, suivant cette idée, il m'en voulut jeter quelque propos dès qu'il le fut, pour sonder comme cela prendroit. Si ce fut son projet, il ne fut apparemment pas content de l'effet de son amorce, puisqu'il différa longtemps après à la pousser, et que ce fut à d'autres qu'à moi qu'il la présenta, sans m'en plus parler que dans les suites, dont aussi je ne lui donnois pas occasion, car jamais on ne le rencontroit que dans les cabinets du Roi, rarement chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans où il alloit à des heures rompues, et je n'allois jamais chez lui que pour des compliments publics dont je ne

pouvois me dispenser, excepté cette affaire sur Blaye avec le maréchal de Montrevel, dont j'ai parlé en son temps. Il faut encore se rafraîchir la mémoire du caractère du premier président de Mesmes, et de son abandon de tout temps à M. du Maine, qui lui avoit valu une place, dont il étoit entièrement éloigné sans l'intérêt que M. du Maine trouva pressant pour soi de vaincre tous les obstacles pour l'y mettre. Enfin on doit être averti que cette affaire du bonnet qui commença en novembre de cette année, ne rompit qu'en mars de la suivante. Comme elle est de nature à n'en pouvoir interrompre le récit, je l'ai mise la dernière de cette année; et comme elle entre assez avant dans la suivante, je ne la commencerai qu'après avoir achevé ce récit.

Un matin que le Roi, à l'issue de son lever, donnoit dans [son] cabinet l'ordre pour sa journée, comme il le donnoit tous les jours à ceux qui étoient en fonction auprès de lui, en présence des courtisans qui avoient l'entrée de son cabinet en ces heures-là, M. du Maine s'approcha de d'Antin, et sans préliminaire lui parla de l'indécence du bonnet. Il en dit autant deux jours après au duc d'Aumont, puis au duc d'Harcourt, s'offrit à eux avec force compliments, et n'oublia rien pour les exciter là-dessus. Chacun d'eux répondit vaguement et froidement. Aucun d'eux ne se présenta pour être promoteur d'un embarquement, où le temps présent ne permettoit pas de s'engager avec prudence: ils furent surpris de ces propos, mais ils les laissèrent tomber. Ce n'étoit pas pour cela que M. du Maine les avoit tenus. Voyant leur peu de succès, et que ses offres de services n'étoient reçues<sup>1</sup> que par des compliments généraux, il prit à part quelques jours après, toujours au même lieu et à la même heure, le duc de Noailles et d'Antin. Il leur dit qu'il ne comprenoit pas la froideur qu'il trouvoit en ceux à qui il avoit déjà parlé, sur une affaire qui les avoit si animés dans d'autres

1. Il y a bien *reçus*, au masculin. *Offre* étoit autrefois de ce genre. Voyez tome V, p. 142, et tome VII, p. 84.